

# Vélo-route Gex-Ferney : travaux en juin pour un tracé comportant des contraintes

**Le projet d'aménagement de la voie verte ou vélo-route de la communauté d'agglomération du Pays de Gex entre dans le domaine de la réalité avec deux secteurs Nord et Sud.**

L'appel d'offres est lancé et les travaux devraient débuter au mois de juin, selon le vice-président de l'Agglo du Pays de Gex, Jean-François Obez.

Dans le secteur Nord, la voie verte suit un itinéraire direct périurbain, le long de la RD 1005 pour relier Gex à Segny, sur une voie parallèle entièrement créée, sauf des tronçons nouvellement aménagés dans le cadre du bus à haut niveau de service (BHNS). Dans le bourg de Segny, le tracé bifurque au niveau de la chapelle, pour emprunter des voies circulées. À la sortie du bourg, la voie cyclable rejoint la RD.

## Traversée délicate de Segny

Plusieurs contraintes fortes sont à relever, la jonction entre la digue de l'ancienne voie ferrée et la RD 1005 présente un fort dénivelé ; la traversée de plusieurs carrefours avec un fort trafic ; de faibles largeurs disponibles en accotement de RD au droit des habitations et de la ZI de Segny, ainsi que la traversée étroite du bourg, via les rues du Vieux-Bourg, la rue de la Velle, rue principale très

fréquentée et de faible largeur. Ici la voie verte est en bande cyclable avec des rétrécissements ponctuels (à 2,50 mètres) donc moins sécurisée.

Entre Segny et Maconnex, il faut prévoir l'élargissement du pont sur le passage sous-voies menant au supermarché, la présence du poste EDF qu'il faudra contourner et le passage sur le Lion, identifié comme corridor biologique, entraînant un impact minimum sur le biotope.

Sur le secteur Sud la vélo-route quitte la RD à Ornex, pour relier Ferney-Voltaire sur une zone plus rurale, proche des zones agricoles, d'où les acquisitions de terrains privés.

Si sur le Secteur Nord, la voie verte part de la gare de Gex et joute le tracé du BHNS, sur le secteur Sud, la voie verte s'en éloigne, mais un itinéraire modes doux est en projet, afin de permettre un accès rapide aux arrêts du BHNS.

Sur Ornex, la voie verte emprunte des chemins non revêtus entre la ZI La Maladière et la casse auto. Dans ce secteur il est prévu une voie en site propre, en supprimant des places de stationnement, mais exige une gestion fine pour les nombreux croisements avec accès riverains. À la sortie de la ZI, la parcelle communale permet l'aménagement d'une placette avec plantation et mobilier de repos.

Gérard DOUS



Une illustration de la chaussée de la future vélo-route. Illustration Pays de Gex agglo

## Deux variantes pour l'école des Bois

Pour la zone agricole d'Ornex, un traitement particulier est à prévoir à l'école des Bois avec deux variantes du tracé : soit par la traversée du parking, soit par un contournement au Nord. On prévoit une voie verte en site propre au-delà du talus des chaussées existantes sur les terrains agricoles. Des plantations d'arbres tiges et de haies bocagères sont proposées entre la voie et les terrains agricoles, de manière à faire écran au vent et aux congères se formant en hiver. Sur Ferney-Voltaire, la section est essentiel-

lement caractérisée par une voirie existante urbaine et dense (avenue des Sports), entre le parking du collège et la piscine. Une voie verte sera aménagée avec réutilisation de la voie existante (Sud) : élargissement du trottoir existant au sud de la voirie ; suppression de stationnement et déplacement de l'arrêt de bus ; réalignement de l'axe de la chaussée. La commune insistait sur la nécessité de conserver au maximum les stationnements.

G.D.